



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 7 février 2018

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes au sujet de l'arrestation du Secrétaire général de la Fédération autrichienne des Alévis à Istanbul.

En effet, selon la presse internationale et les réseaux sociaux, Monsieur Selçuk Duman, Secrétaire générale de la Fédération autrichienne des Alévis, aurait été arrêté le 6 février 2018 à Istanbul lors de son entrée en Turquie en raison de son discours contre l'offensive d'Ankara sur Afrin dans le cadre d'une manifestation le 3 février 2018 devant le Parlement Européen à Strasbourg.

J'aimerais dès lors poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

1. Monsieur le Ministre peut-il confirmer la précitée arrestation de Monsieur Selçuk Duman le 6 février à Istanbul ?
2. Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre peut-il m'informer sur les éventuelles réactions du Gouvernement face à cette politique d'intimidation d'Ankara ?
3. Dans l'affirmative encore, Monsieur le Ministre ne pense-t-il pas que le temps est venu d'afficher une attitude plus déterminée de l'Union Européenne vis-à-vis de la Turquie ?

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Laurent MOSAR
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Le Ministre

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

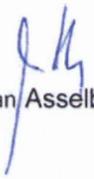
Entrée le:

23 FEV. 2018

Luxembourg, le 23 / 02 / 2018

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes
à
Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la réponse du Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire N°3611 posée par l'honorable Député Monsieur Laurent Mosar.


Jean Asselborn

Réponse de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire N° 3611 déposée par l'Honorable Député Monsieur Laurent MOSAR (CSV)

Réponse à la question 1 :

Nous n'avons pas connaissance d'une arrestation de Monsieur Selçuk Duman. A son arrivée à l'aéroport d'Istanbul le 6 février, l'entrée sur le territoire turc lui a été refusée, de sorte qu'il est retourné à Vienne.

Réponse à la question 2 :

Sans objet.

Réponse à la question 3 :

Le Luxembourg reste préoccupé quant à la détérioration des libertés fondamentales et de l'état de droit en Turquie. En tant que pays candidat à l'Union européenne, la Turquie a souscrit à un certain nombre d'obligations, dont le strict respect des critères de Copenhague. Comme ces obligations ne sont à ce stade pas satisfaites, des avancées dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE ne sont actuellement pas possibles.

*

*

*